

FORMULAIRES DE DÉCLARATION POUR LES HÉBERGEMENTS **NON** CLASSÉS

Important

- J'ai loué de manière directe (sans intermédiaire) mon hébergement
- J'ai loué mon hébergement par le biais d'une plateforme qui collecte pour mon hébergement la taxe de séjour (Airbnb, Booking, Abritel, Gîte de France...). Ces plateformes collectent et reversent la Taxe de Séjour pour le compte du propriétaire. Joindre un état récapitulatif du nombre de séjours réalisés sur la/les plateforme(s).
Nom des intermédiaires mandatés:
- Je reste soumis à la collecte et à la déclaration de la taxe de séjour pour les locations qui n'auraient pas été réalisées par cet intermédiaire. Attention, certaines plateformes peuvent ne pas collecter la taxe de séjour automatiquement (c'est le cas de Booking, si vos clients vous règlent directement).
- Je n'ai pas loué mon hébergement cette année.

A noter

Depuis le 1er janvier 2019, le tarif de la taxe de séjour des hébergements sans classement ou en attente de classement (hors hébergements de plein air et chambres d'hôtes) devient variable et se calculera à partir d'un pourcentage.

Le tarif de la taxe de séjour à appliquer pour les hébergements non classés correspond à 4 % du prix de la nuitée hors taxe. Le tarif s'applique par personne et par nuitée . dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité, soit 1 €.

Exemple 1 - deux personnes ayant séjourné dans un meublé non classé dont la nuitée est à 40 €. la nuitée est ramenée au coût par personnes (exonérées ou pas)
 $40 \text{ €} / 2 \text{ pers} = 20 \text{ € par pers}$
 $4 \% \text{ de } 20 \text{ €} = 0,80 \text{ €}$
c'est donc le montant de la taxe de séjour à régler par nuit et par personne soit $0,80 \text{ €} \times 2 \text{ pers} = 1,60 \text{ €}$.

Exemple 2 - une famille composée de 2 adultes et 2 enfants de 16 et 19 ans ayant séjourné 7 nuits dans un meublé non classé pour un prix de 756€ HT devra payer :
Prix de la location par nuit : $756/7 \text{ nuits} = 108 \text{ € par nuit}$
Prix de la nuitée : $108\text{€} / 4 \text{ occupants (exonérés ou pas)} = 27 \text{ € par nuitée}$
Tarif de la taxe de séjour par nuitée : $27 \times 4 \% = 1,08 \text{ € de taxe de séjour}$ *Pour rappel , le montant de la taxe de séjour intercommunale est plafonnée à 1 €.*
Taxe de séjour à facturer : $1 \text{ €} \times 7 \text{ nuits} \times 3 \text{ assujettis} = 21 \text{ €}$

JE SOUSSIGNÉ(E)

adresse

Nom de l'hébergement :

DÉCLARE :

JANVIER

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

FEVRIER

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

MARS

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

AVRIL

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

nuitées totales

TOTAL



Règlement par chèque par virement bancaire

A....., le..... Signature

JE SOUSSIGNÉ(E)

adresse

Nom de l'hébergement :

DÉCLARE :

MAI

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

JUIN

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

JUILLET

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

AOÛT

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

nuitées totales

TOTAL



Règlement par chèque

par virement bancaire

A....., le..... Signature

JE SOUSSIGNÉ(E)

adresse

Nom de l'hébergement :

DÉCLARE :

SEPTEMBRE

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

OCTOBRE

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

NOVEMBRE

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

DECEMBRE

(.....pers X nuits) X 0,..... € (max 1 €) = €

nuitées totales

TOTAL



Règlement par chèque

par virement bancaire

A....., le..... Signature